



## Actualités du service d'eau potable

### Changement d'exploitant au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Fin 2018, le contrat avec SUEZ Eau France (Lyonnaise des eaux) relatif à l'exploitation du service d'eau potable est arrivé à son terme. Suite à un appel d'offres et sur la base des éléments techniques et financiers des différentes propositions, le syndicat a choisi de s'associer à SUEZ Eau France au sein d'une société d'économie mixte à opération unique (SEMOp). Ainsi, la société VEND'Ô a été créée le 9 octobre 2018 et démarre sa délégation de service public au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de 10 ans.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, VEND'Ô assure l'exploitation du service d'eau potable et la gestion clientèle, dont la facturation. Aussi, les contrats de distribution d'eau avec SUEZ Eau France seront clôturés (avec émission d'une facture de fin de contrat). De nouveaux contrats seront conclus avec VEND'Ô. A cet effet, chaque usager recevra, courant février, avec sa première facture VEND'Ô un nouveau numéro client (seul le numéro de votre compteur restera inchangé) ainsi que le nouveau règlement du service et les informations relatives aux services accessibles (mensualisation, gestion du compte en ligne, alerte fuite, etc...). Des agents de SUEZ Eau France présents sur le territoire agiront désormais pour le compte de VEND'Ô.

Pour toute information relative à ce nouveau contrat, vous pouvez contacter le service clientèle de VEND'Ô au : **0 977 408 461** (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 13h00. Vous pouvez également vous rendre à l'agence VEND'Ô située au 1 rue du Docteur Faton prolongée à Vendôme (locaux communs à ceux de SUEZ) le mardi de 11h30 à 14h00 et le vendredi de 9h00 à 16h00. Pour toute question relative à votre ancien contrat, il vous faudra contacter le service client de SUEZ Eau France dont les coordonnées figurent sur vos factures.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour tout incident dans la distribution de l'eau (fuites, problème de qualité de l'eau ou autre), vous devez contacter le service des urgences techniques de VEND'Ô au **0 977 428 461** (prix d'un appel local) 24h/24 et 7j/7.

Ce changement d'exploitant est sans conséquence sur la distribution de l'eau et aucune coupure d'eau ne doit être réalisée à ce titre. Aussi, en cas d'incident, il conviendra d'appeler le service d'urgences techniques de VEND'Ô.

### Études et travaux à venir

Le nouveau contrat pour l'exploitation du service d'eau potable comprend la réalisation de diverses études et travaux en complément des actions engagées par le syndicat pour améliorer les conditions de desserte et la qualité de l'eau distribuée.

Ainsi, TéA et VEND'Ô prévoient :

- D'augmenter le renouvellement des canalisations pour améliorer le rendement du réseau et ainsi éviter de gaspiller l'eau produite ;
- De créer des conduites de transfert spécifiques entre les usines de production et les réservoirs pour réduire les variations de pression dans le réseau et homogénéiser la qualité de l'eau distribuée (dont la dureté de l'eau) ;
- De mener une réflexion stratégique et globale sur les ouvrages de prélèvements (diagnostic des ouvrages existants, recherches en eau et réalisation de nouveaux forages) afin de garantir la distribution de l'eau tout en supprimant les ouvrages vieillissants ou de mauvaise qualité ;
- De réaliser les études et audits nécessaires pour garantir la sécurité sanitaire des eaux.